



2401, rue Coursol
Montréal (Québec) H3J 1C8
Tél. : (514) 846-1543
Courriel : info@aml-lma.org
Site Internet : www.aml-lma.org

BULLETIN DE LIAISON - VOLUME IX - No. IV – Juin 2008

Changements législatifs et la banque mixte ***par Gary Sutherland, administrateur de la Coalition des familles homoparentales***

Les gais et les lesbiennes semblent s'intéresser de plus en plus à la banque mixte des centres jeunesse du Québec lorsqu'ils décident d'adopter un enfant. Quand on veut adopter, c'est surtout la banque mixte qui permet de faire une demande d'adoption sans cacher son orientation sexuelle.

Un enfant placé en banque mixte dans un centre jeunesse du Québec n'est pas légalement admissible à l'adoption au moment du placement. Afin qu'un enfant résidant au Québec puisse être adopté, il doit être admissible à l'adoption soit par consentement parental, soit par jugement de la Cour du Québec. Une fois cette étape franchie, une ordonnance de placement en vue d'adoption doit être obtenue et enfin, l'adoption peut être prononcée après le délai prescrit par la loi.

Les parents postulants à la banque mixte désirent adopter un enfant placé sous leurs soins mais doivent être conscients non seulement des délais associés à ce type d'adoption, mais aussi de la possibilité que l'admissibilité à l'adoption puisse ne pas être prononcée. Et tout parent de la banque mixte apprend rapidement que la décision-clé – celle qui met fin à 99 % de nos inquiétudes vis-à-vis d'un possible retour de l'enfant dans sa famille d'origine – est celle de l'admissibilité.

Lorsque le juge de la chambre de la jeunesse a rendu notre Raphaël admissible à l'adoption au printemps 2006, c'était sous l'ancienne Loi sur la protection de la jeunesse, entrée en vigueur en 1979. En juillet 2006 un important amendement modifie considérablement la manière dont cette loi sera mise en œuvre.

Les amendements ne modifient pas le principe fondamental de cette loi : que toute décision prise au sujet de l'enfant doit tendre à le maintenir dans son milieu familial d'origine, mais des nuances importantes y sont apportées. Les législateurs affirment l'importance de la continuité des soins et de la stabilité des liens et des conditions de vie appropriées aux besoins et à l'âge de l'enfant. S'ajoute également le concept du projet de vie permanent pour l'enfant.

On considère dès lors qu'un enfant a le droit à un projet de vie permanent – qui peut consister en un retour dans sa famille d'origine, une orientation vers l'adoption ou encore un placement à long terme – dans des délais qui varient en fonction de son âge. La durée totale d'un placement temporaire ne devra pas excéder :

- a) 12 mois si l'enfant a moins de 2 ans ;
- b) 18 mois si l'enfant est âgé de 2 à 5 ans ;
- c) 24 mois si l'enfant est âgé de 6 ans et plus.

À l'expiration de ces délais, si la sécurité ou le développement de l'enfant est toujours compromis, on doit assurer, à plus long terme, la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie.

L'adoption de ces mesures a été d'abord vue d'un œil favorable par les intervenants des centres jeunesse et par des parents banque mixte. Ces derniers y voyaient surtout une diminution au (long) temps d'attente qu'ils vivaient avant de savoir si leur enfant serait jugé admissible à l'adoption.

Si les parents biologiques doivent se reprendre en main plus rapidement, les intervenants qui travaillent avec ces parents sont, quant à eux, dans l'obligation de doubler voire tripler les efforts pour offrir une aide adéquate à la famille en difficulté. Malheureusement, les budgets nécessaires pour assurer un tel niveau d'intervention n'ont pas été inclus dans les amendements à la législation...

Comment vont se traduire ces changements au niveau de la banque mixte ? Personne ne le sait pour le moment puisque ce n'est que maintenant que l'on juge les premiers cas sous la nouvelle loi.

Va-t-on exiger plus de visites avec la famille biologique dans les premiers mois suivant un placement en banque mixte ? C'est d'autant plus de stress pour les parents adoptants... Va-t-on orienter moins d'enfants à la banque mixte, préférant les placer dans des familles d'accueils puisqu'il y a plus de chance qu'ils finissent par retourner avec leurs parents biologiques ? Ça pourrait mener à moins d'adoptions, ou à plus d'adoptions d'enfants plus âgés... Le Centre jeunesse de Montréal a déjà constaté une baisse du nombre d'enfants placés en banque mixte en 2006-2007 mais plus récemment cette tendance semble se corriger.

On ne sait pas plus comment les juges vont interpréter la nouvelle loi. Certains disent que les juges risquent d'être réticents pour accorder l'admissibilité en tenant compte des nouveaux délais ; autrement dit, ils préféreraient donner plus de temps pour que les parents biologiques se reprennent en main. Cependant, le but de la législation était de réduire la période de temps qu'un enfant serait « balloté » d'une famille à l'autre. On peut donc espérer qu'il s'agit d'une période d'adaptation. Encore une fois, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions.

La banque mixte a son lot d'obstacles et de dangers... mais lorsque je vois le beau sourire de mon Raphaël et je rêve qu'un jour il aura une sœur ou un frère, je me dis que le bonheur que je ressens vaut largement le risque...

Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à info@aml-lma.org ou par la poste à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8

Les nouvelles en bref de mars à juin 2008

Les nouvelles de Montréal et du Québec

29 avril 2008 (Montréal, Québec) Un bar gai montréalais qui s'adresse à une clientèle masculine a réglé un litige à la suite d'une plainte pour discrimination de la part d'une femme ayant été expulsée des lieux.

Le bar Le Stud et Audrey Vachon, la jeune femme de 21 ans qui avait déposé une plainte, ont convenu des conditions d'une transaction confidentielle.

La Commission des droits de la personne du Québec soutient que les entreprises ont le droit d'attirer une clientèle spécifique, mais pas de discriminer en excluant d'autres clients.

Audrey Vachon avait pris place au bar avec son père un après-midi pour prendre une bière lorsqu'un employé leur a dit que les femmes n'étaient pas admises.

Michel Gadoury, le propriétaire du bar Le Stud, a dit que des femmes se sont fait interdire l'accès presque tous les soirs depuis l'ouverture du bar il y a 11 ans.

Les nouvelles canadiennes

7 mars (The Gazette) Les deux principales organisations canadiennes de prélèvement sanguin viennent de confirmer que les hommes homosexuels ne peuvent pas donner de sang, malgré les plaintes de deux experts en matière de VIH et de sida, a rapporté le journal *The Gazette*. Héma-Québec et la Société canadienne du sang ont déclaré que la réglementation actuelle tenait toujours, bien que ces organisations aient avoué que si l'interdiction était annulée tout en respectant certaines conditions, le sang ne serait pas nécessairement contaminé.

Après avoir demandé au Centre McLaughlin d'évaluation du risque sur la santé des populations d'étudier l'impact que pouvait avoir l'annulation de l'interdiction, la Société canadienne de sang a déclaré ne jamais avoir été convaincu de la non-utilité de l'interdiction. « Nous avons pris connaissance du rapport et avons décidé que plutôt que de changer notre politique tout de suite, nous allons étudier le dossier plus en détails, a déclaré Anne Trueman, relationniste de l'agence. Le conseil n'était pas convaincu que tout avait été pris en compte afin de garantir l'innocuité du sang. »

Mark Wainberg et Norbert Gilmore du Centre Sida de l'Université McGill, ont encouragé les agences canadiennes à suivre l'exemple des agences australiennes qui acceptent les dons d'homosexuels n'ayant pas eu de rapport sexuel au cours des 12 derniers mois. Se rapportant à une étude en particulier, Wainberg maintient que l'annulation de l'interdiction pourrait entraîner la production d'une seule unité contaminée tous les 18 ans. Selon Gilmore, si l'interdiction est annulée, la réserve de sang canadienne recevrait 136 000 dons de plus de la part d'hommes homosexuels chaque année. « Les tests sont avancés, mais les politiques de Héma-Québec et de la Société canadienne du sang n'ont pas évoluées depuis 1983, a confié Wainberg aux journalistes.

26 mars - 365Gay.com (Vancouver, Colombie-Britannique) L'Église catholique romaine réaffirme sa position par rapport à un guide d'enseignement du gouvernement de la Colombie-Britannique qui prône la diversité en milieu scolaire. La ligue des droits des catholiques a sollicité les parents afin qu'ils protestent contre le guide qui aborde les questions de l'homosexualité et du mariage entre conjoints de même sexe.

Le guide, qui ne donne pas pour mandat d'étudier la diversité, est le résultat d'une plainte d'un couple de même sexe qui avait été déposée en 2005. L'année suivante, le ministère de l'éducation avait accepté, en collaboration avec Murray et Peter Corren, d'adapter le curriculum afin qu'il inclut l'homosexualité. Intitulé *Making Space, Giving Voice*, le guide est un outil d'aide aux enseignants pour animer des discussions sur la diversité avec des élèves du primaire et du secondaire.

La ligue des droits des catholiques a déclaré que le programme ne correspondait pas aux croyances religieuses des parents et qu'il dérobaient du temps aux autres matières importantes, La ligue compte s'associer à d'autres groupes afin de compromettre les tentatives du gouvernement de présenter une réalité non hétérosexuelle en classe.

Le responsable de l'association des enseignants du primaire de Vancouver a affirmé que les protestations de la ligue ne feront pas long feu parce que les tribunaux ont déjà ordonné aux écoles publiques d'être plus intégrantes.

3 avril - The Canadian Press (Ottawa) Un membre conservateur du Parlement a présenté ses excuses à la suite de la colère provoquée par ses commentaires homophobes dans une vidéo. Tom Lukiwski, de Régina, a déclaré être désolé d'avoir fait des commentaires anti-gais lors de l'enregistrement d'une vidéo il y a 16 ans. La vidéo vient d'être diffusée. Il affirme que les remarques ne sont pas le reflet de sa pensée. Il n'a pas parlé de son avenir ni laissé entendre qu'il donnerait sa démission en raison de cette affaire.

Les néo-démocrates de la Saskatchewan ont trouvé la bande vidéo de Lukiwski, de Brad Wall et d'autres, sur laquelle on pouvait entendre des commentaires sexistes, racistes et homophobes. On pouvait entendre une mouche voler dans la Chambre des communes lorsque le député fédéral NPD a soulevé la question et fait part des commentaires offensants sur les homosexuels.

Bill Siksay a déclaré: « Sur la vidéo, on peut entendre Lukiwski déclarer : "En somme, il y a des types A et des types B. Les types A, sont des gars comme moi. Les types B, sont des homosexuels, des tapettes qui ont les ongles sales et qui transmettent des maladies." »

Il a demandé au gouvernement conservateur de « s'assurer que le membre présente des excuses non équivoques à tous les membres de la communauté gai et à tous les Canadiens pour ces commentaires naïfs, inconscients et blessants ».

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

(Sautez cette section si vous en avez assez du mariage)

Veillez noter qu'aux États-Unis, le débat sur le mariage a complètement perdu les pédales ! Il y a des initiatives favorables et défavorables au mariage dans la majorité des États. Ainsi, il serait impossible de traiter de ce sujet convenablement dans un bulletin. Toutefois, vous trouverez aurez un excellent aperçu des nouvelles en provenance des États-Unis, sur le site de la *Human Rights Campaign* dans la section sur le mariage : www.hrc.org/marriage/

Sur ce site un tableau structuré des avancées État par État peut être consulté en cliquant sur la rubrique **States with Anti-Gay Marriage Laws**.

21 février 2008 (Ottawa) Défenseur des droits des LGBT depuis longtemps, le révérend Brent Hawkes s'est vu honoré par le représentant de la Reine de l'Ordre du Canada. Créé en 1967, l'Ordre du Canada reconnaît les réalisations exceptionnelles, l'engagement dans la communauté et le service à la nation.

En 2001, sous l'œil des médias, Hawkes avait marié deux couples de même sexe à l'église et s'était présenté en cour lorsque le tribunal de la province de l'Ontario avait refusé d'enregistrer les unions. Il avait marié Kevin Bourassa et Joe Varnell, ainsi que Elaine & Anne Vautour. Il portait un gilet pare-balles, selon les recommandations de la police à la suite des menaces de militants conservateurs.

En 2005, le gouvernement fédéral avait légalisé le mariage entre conjoints de même sexe partout au pays

10 mars 2008 (Madrid) Le parti socialiste de Jose Luis Rodriguez Zapatero est réélu, mais avec une plus faible majorité. Le candidat a fait campagne en menaçant le parti populaire conservateur de modifier la loi sur le mariage entre conjoints de même sexe de l'Espagne et en accusant le Vatican de se mêler des affaires espagnoles.

13 mars 2008 (Athènes) Un couple de lesbiennes est devenu le premier couple de conjoints de même sexe grec à se marier. Les deux femmes ont échangé leurs vœux dans le cadre d'une cérémonie civile en banlieue d'Athènes. Le groupe des droits des LGBT, OLKE, a dit avoir trouvé une faille dans la mise à jour de la loi du mariage grec qui avait été faite il y a 26 ans. La loi mentionne le mariage comme étant une union entre deux personnes, sans préciser le genre. OLKE affirme qu'en ne mentionnant pas le genre, la loi, peu importe que ce soit intentionnel ou non, permet le mariage entre conjoints de même sexe.

Le gouvernement acceptera-t-il d'enregistrer le mariage? C'est une autre histoire. OLKE a informé le ministère de la justice, qui n'a pas commenté.

14 mars 2008 (Oslo) Le gouvernement norvégien introduit une loi permettant le mariage entre conjoints de même sexe et la garde commune des enfants.

Le pays permet déjà aux couples homosexuels d'être unis civilement, mais les groupes de défense des droits des LGBT se sont longtemps plaints que de telles unions n'avaient qu'entraîné la division des classes, une pour les hétéro et une pour les homosexuels.

La nouvelle réglementation modifie la définition du mariage afin de la rendre neutre. De plus, elle comprend une clause indiquant que si une lesbienne est mariée à une autre femme et qu'elle tombe enceinte par des traitements in vitro, la partenaire a aussi les droits de parentalité « dès le moment de conception ». En cas d'adoption, les deux partenaires, gais ou lesbiennes, ont également les droits de parentalité.

24 avril 2008 (Victoria, Colombie-Britannique) Ruth Pogson, 83 ans, et Beth Aime, 79 ans, sont la preuve

qu'on n'est jamais trop vieux pour se marier. Pogson et Aime se sont mariées dans le cadre d'une cérémonie de mariage civil devant leur famille, des amis et d'autres résidents de la maison de soins infirmiers Island View.

Les deux femmes sont des prêtres anglicans retraités. Elles sont ensemble depuis 1995.

12 mai 2008 (Stockholm) Un couple gai marié au Canada engage une poursuite contre le gouvernement suédois qui refuse de reconnaître leur union.

15 mai 2008 (San Francisco) La Cour suprême de la Californie a infirmé l'interdiction de mariage entre conjoints de même sexe. Le gouverneur Arnold Schwarzenegger, qui par deux fois a utilisé son droit de veto pour contrer l'égalité, affirme qu'il soutiendra la décision de 4 voix contre une et n'appuiera pas le scrutin du mois de novembre qui pourrait annuler la décision.

Les nouvelles internationales

17 mars 2008- 365 Gay.com (Paris) Le maire de Paris Bertrand Delanoë a été réélu. Le parti socialiste pourrait donc l'inciter à faire campagne contre le président Nicolas Sarkozy en 2012. S'il est élu président, Delanoë sera le premier homme ouvertement gai à occuper un poste de pouvoir important.

Sarkozy est sur ses gardes depuis que son parti a perdu les élections municipales de quelques villes et villages, notamment la ville conservatrice de Strasbourg. Il s'agit d'un triste indicateur de la chute de la popularité du président de 53 ans depuis qu'il a été élu en mai dernier. Il avait remporté les honneurs en raison de son programme économique exhaustif et sa promesse d'un changement social en France.

En 1998, tandis qu'il n'était qu'un conseiller municipal peu connu, Delanoë est sorti du placard dans le cadre d'une entrevue accordée à la télévision. Il a alors fait fi la règle non officielle qui veut que la vie privée d'un politicien demeure privée. Il a par la suite déclaré que son entourage lui avait fortement recommandé de ne pas faire une telle déclaration publique, mais il n'a pas tenu compte de leurs commentaires puisque selon lui, ce genre de déclaration pouvait grandement aider les droits des homosexuels. « Si ma sortie du placard peut aider les gens qui se sentent obligés de garder le secret », a-t-il confié dans sa biographie en 2004.

En 2001, Delanoë devenait le premier maire socialiste de la capitale et le premier homme gai à diriger le gouvernement municipal d'une grande ville.

18 mars 2008 - 365 Gay.com (Tel Aviv, Israël) Le gouvernement israélien a accepté d'enregistrer deux hommes gais comme pères d'un garçon de cinq ans. Un des deux hommes, Avi Shadiv, a adopté le garçon il y a quatre ans de l'ex république soviétique de Géorgie. Le conjoint de longue date de Shadiv, Giora Shavit, 50 ans, avait alors fait une demande auprès du ministère des Affaires intérieures afin d'être nommé deuxième père de l'enfant.

Le ministère avait d'abord refusé clamant que les formulaires ne permettaient l'inscription que d'un seul père et que puisque Shadiv avait déjà ce statut, il était le seul à pouvoir être enregistré comme tel. Le couple est allé devant les tribunaux accompagné de l'avocat Ira Hadar, qui connaît bien le domaine de la famille allosexuelle. L'avocat a d'ailleurs déjà gagné la cause d'une femme lesbienne voulant adopter les enfants biologiques de sa conjointe.

Les tribunaux d'Israël ont aussi été en faveur de couples lesbiens qui avaient conçu un enfant in vitro et où le second parent voulait avoir le statut officiel de coparent. Le couple Shadiv-Shavits est le premier couple gai à se présenter devant les tribunaux afin d'obtenir le statut de parents d'un enfant adopté. Un tribunal de la famille de Tel-Aviv était en faveur du couple Shadiv-Shavits et le gouvernement a accepté de modifier les formulaires.

Shavit a confié au journal *Jérusalem Post* que le couple n'était pas allé devant les tribunaux afin de militer pour les droits des allosexuels, mais il est conscient des effets bénéfiques que cela peut avoir.

« Je voulais être son père dans tous les sens du terme, a confié Shavit au journal. Toutefois, je sais bien sûr que cela sera un précédent aux autres décisions en matière de couples homosexuels. »

3 avril 2008- *The Associated Press (Beijing)* Un militant des droits civils chinois a été condamné à trois ans et demi de prison pour subversion. Un jugement qui a entraîné des blâmes internationaux à l'approche des jeux Olympiques de Beijing. Hu Jia, 34 ans, est le plus important militant à avoir subi un procès et été déclaré coupable de divergence d'opinions. Il était impliqué dans des affaires de droit sur la liberté, de la conscientisation sur le sida et le VIH en passant par l'environnement. Au cours des dernières années, tout en étant en résidence surveillée, il a fait partie d'un réseau de militants de part et d'autre de Chine et ailleurs dans le monde.

Hu a été déclaré coupable d'incitation à la subversion des pouvoirs de l'état d'après des articles qu'il avait lui-même publiés sur le Web et des entrevues accordées aux médias étrangers, a dit son avocat Li Fangping. Beijing se sert à l'occasion du problème de subversion pour emprisonner des dissidents pendant des années. Hu avait plaidé non coupable. « Nous sommes heureux qu'il n'ait pas reçu une peine plus sévère, mais trois ans et six mois, c'est tout de même inacceptable », a dit Li.

Amnistie internationale a condamné la décision, affirmant qu'elle allait à l'entrave des promesses chinoises déclarant que les droits de la personne s'amélioreraient au fur et à mesure que la date butoir des jeux Olympiques approcherait. La décision sert d'avertissement à Hu Jia et à tous les autres militants chinois qui osent aborder les questions de droits de la personne en public, selon Mark Allison de la division Est-Asie d'Amnistie internationale.

17 avril 2008- *Human Rights Watch (Istanbul)* Pour la seconde fois en un an, la police a fait une descente au centre culturel d'Istanbul Lambda, la plus grande organisation allosexuelle de Turquie. Une douzaine de policiers étaient armés avec un mandat de perquisition affirmant que le centre était soupçonné d'être un centre « facilitant la prostitution », en vertu de l'article 227 du Code pénal turc.

La descente a eu lieu dix jours avant l'audience prévue dans une affaire d'accusation des valeurs morales turques et de la structure familiale opposant Lambda Istanbul et le bureau du gouverneur. Les accusations ont été portées au mois de juillet.

La récente descente a été dénoncée par l'organisation de défense des droits humains à travers le monde (HRW). Dans une lettre envoyée au ministre des Affaires intérieures turques, Beşir Atalay, HRW a demandé au gouvernement de cesser le harcèlement contre les organismes qui traitent des questions de l'orientation sexuelle et du genre et de former les défenseurs de la justice en matière de droits de la personne.

HRW a fait remarquer que selon la loi sur les droits de la personne, incluant la Convention européenne des droits de l'Homme qui s'applique en Turquie, les autorités turques doivent garantir la liberté d'association à tous, sans discrimination.

Divers

26 mars 2008 - Dans un article publié dans un journal de Los Angeles de la communauté allosexuelle, un homme de l'Oregon, Thomas Beatie, déclare qu'il est enceinte. Thomas était autrefois une femme avant de se faire enlever les seins et de recevoir des injections de testostérone. Il est marié légalement à Nancy depuis dix ans. Il y a quelques années, toutefois, il a décidé de prendre une pause de « genre » afin de concevoir un enfant. (Nancy s'était fait faire une hystérectomie quelques années auparavant.) Après avoir rencontré neuf médecins et affronté une panoplie de refus et d'insultes, notamment de la part de médecins religieux et de réceptionnistes hostiles, il est tombé enceinte grâce au sperme d'un donneur. La naissance du bébé est prévue en juillet.

« Comment se sent un homme enceinte?, écrit-il. Incroyable. Malgré le fait que mon ventre grossit et qu'il y a une vie en moi, je me sens bien et confiant d'être qui je suis... à Nancy, je suis son mari, celui qui porte notre enfant - je suis chanceux d'être accompagné d'une femme si compréhensive. Je serai le père de ma fille et Nancy sera

sa mère. Nous serons une famille. »

24 avril 2008 (New York) Dans le cadre d'une étude qui semble être la première étude importante du genre à propos des souhaits et des aspirations des jeunes homosexuels, il semble que la plupart d'entre eux désirent développer une relation durable et fonder une famille. Plus de 90 pour cent des lesbiennes et plus de 80 pour cent des gais veulent une relation monogame à long terme après l'âge de 30 ans. Les deux tiers des femmes et plus de la moitié des hommes ont exprimé le désir d'avoir des enfants.

L'étude a été menée par Anthony R. D'Augelli, H. Jonathon Rendina et Katerina O. Sinclair de l'université de l'État de Pennsylvanie et Arnold Grossman de l'université de New York. Elle a été publiée dans le *Journal of LGBT Issues in Counseling*.

1^{er} mai 2008 Des militants de l'île grecque Lesbos iront devant les tribunaux afin d'interdire à une organisation qui défend les droits des homosexuels d'utiliser le terme « lesbienne ». Les insulaires affirment que s'ils réussissent, ils pourraient entamer la lutte à l'échelle internationale. La question est la suivante, qui a le droit de se qualifier de lesbienne. Est-ce que ce sont les femmes homosexuelles ou les 100 000 personnes qui vivent sur la troisième plus grande île de Grèce - et les 250 000 expatriés originaires de l'île de Lesbos?

L'homme à la tête de cette affaire, l'éditeur Dimitris Lambrou, affirme que la domination internationale du terme en contexte sexuel viole les droits des insulaires et qu'il les discrédite.

Il affirme que cela cause quotidiennement des problèmes de vie sociale. Les demandeurs affirment que le gouvernement grec est si embarrassé par le terme « lesbienne », qu'il a été forcé de changer le nom de l'île pour Mytilini, le nom de sa capitale.

Les juges devront décider si une injonction sera ordonnée contre la communauté des gais et lesbiennes de Grèce avec obligation de changement de nom.

Une porte-parole du groupe a décrit l'affaire comme étant une violation sans fondement de la liberté d'expression et est prête à lutter. Le terme « lesbienne » vient de la poète Sappho, native de Lesbos. Sappho avait exprimé son amour des femmes dans ses poèmes du 7^e siècle avant J-C.

6 mai 2008 (New York) Un livre d'histoires pour enfants à propos d'une famille de pingouins qui comprend deux pères est en tête du palmarès des livres les plus contestés. *And Tango Makes Three*, sorti en 2005 et coécrit par Justin Richardson et Peter Parnell, était un des livres les plus controversés des écoles et bibliothèques publiques pour la seconde année consécutive, selon la *American Library Association*.

Des nouvelles de l'Association des mères lesbiennes

RENCONTRES À VENIR :

JUIN 2007

◆ **SAMEDI le 14 JUIN à 11h00.**
PIQUE-NIQUE-BBQ à MONT ROYAL

L'Association des mères lesbiennes du Québec et le groupe Papa-Daddy convient tous les membres de familles allosexuelles, avec ou sans enfant, de même que tous nos amis et alliés, à un Pique-nique communautaire et barbecue au Mont Royal.

Soyez des nôtres pour un moment de détente et de partage, en famille et entre amis, dans l'un des plus beaux parcs montréalais.

Au programme : de la nourriture, de la musique, des activités et beaucoup de plaisir. **Nous nous rencontrerons au pavillon du Lac des Castors.**

SVP : Amenez de la nourriture, de la musique, des jeux et des couvertures de pique-nique à partager avec les gens d'ailleurs.

Directions pour le Lac des Castors : Ligne orange du métro jusqu'à la station Mont-Royal et autobus 11 vers l'ouest.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à Mona au (514) 846-1543.

JUILLET 2007 :

◆ **SAMEDI le 26 JUILLET de 11h00 à 15h00**
JOURNÉE À LA PLAGE

Rafraîchissante avec son eau cotée « A » en tout temps, la plage du parc Jean-Drapeau est située à deux pas du centre-ville et offre un plaisir estival des plus appréciés. France et Claudine accueilleront les familles de l'AML et le groupe Papa-Daddy sous le drapeau arc-en-ciel. N'oubliez pas vos maillots de bain, vos serviettes de plage, vos jouets de sable, votre crème solaire et votre pique-nique ! Il y a également un comptoir de restauration rapide sur place. **Pour tarifs et directions veuillez voir le dépliant ci-joint.**

AOÛt 2007

◆ **SAMEDI le 16 AOUT et DIMANCHE le 17 AOUT**
JOURNÉE COMMUNAUTAIRE ET DÉFILÉ DE LA FIERTÉ GAIE

N.B. : Le défilé de la Fierté gaie et la Journée communautaire sont prévus, pour l'instant, le week-end des 16 et 17 août. Veuillez inscrire ces dates à votre agenda. Nous espérons pouvoir vous donner plus amples renseignements à cet effet très bientôt!

ADOPTIONS ET NAISSANCES :

♦ **Marie-France Dubois et Valérie Mallamo** ont eu le grand plaisir de voir leur famille s'agrandir. **Emma** et **Colin** sont nés le **2 mai 2008**, à 37 semaines de grossesse. L'accouchement s'est déroulé naturellement et très rapidement. Notre garçon pesait 5 lbs, 10 onz et notre fille, née 8 minutes plus tard, pesait 5 lbs. Ils sont en bonne santé, vigoureux et l'allaitement se déroule bien. Leur grand frère **Eliot**, qui est ravi, prend déjà bien soins de "ses bébés".

BABILLARD :

♦ Bonjour les filles! Nous cherchons amies de couple lesbiennes pour sorties ou activités de couple ou en famille. Nous somme un couple avec deus enfants heureuses en amour , bien dans leurs peau, qui aiment profiter des belles choses de la vie! Resto, cinéma, balade en moto, voyages, sports, arts, photos, danse, décoration, paysagement extérieur etc. N'hésitez pas a nous écrire: caronmjohanne@gmail.com

♦ Ma copine et moi aimerions rencontrer d'autres couples gais(es) avec enfants pour des rencontres amicales. Nous avons 2 enfants d'âge pré-scolaire. Vous pouvez nous écrire à jojo_r_236@hotmail.com

♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfdrdp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

♦ Salut tout le monde, ma copine et moi aimerions rencontrer d'autres couples de lesbiennes. Nous avons des enfants (une semaine sur deux) et sommes en quête de discussions entre adultes. Nous aimons les voyages, l'art et les spectacles, mais avant tout une bonne conversation. Nous recherchons des couples de 35 à 50 ans. J'invite quiconque serait intéressée à m'écrire par courriel à jenny_brodeur@hotmail.com

♦ Bonjour, J'ai 43 ans. Je veux rencontrer quelqu'une sérieuse-d'amour. J'ai un garçon de 7 ans. **Line 514-678-8935**

♦ **L'association des lesbiennes aux femin'elles:** L'Association lesbienne vous invite à ses soirées le premier et le troisième mardis du mois, de 19h à 21h30 au CLSC situé au 411 Hotel Dieu à **Chicoutimi**. Ces rencontres ont comme but de briser l'isolement et s'adressent aux femmes lesbiennes qui désirent socialiser en compagnie d'autres femmes lesbiennes, afin de permettre un échange positif. Au plaisir de vous rencontrer! Informations: **418-550-2259**.

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au **6032 St-Hubert (métro Beaubien)**. Téléphone **(514)277-7445**, télécopieur **(514)277-1689**

DIVERS :

♦ **Traductrices, rédactrices, etc.:** Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez-nous contacter : info@aml-lma.org

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccgilm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075 rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13h00 à 20h00. (514) 528-8424.

♦ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter**, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca.

♦ **Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la nous en tout temps à info@aml-lma.org ou par la poste à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.**

.....

♦ LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE. Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à l'AML. **J. Freed, (514) 489-8633, www.jfreed.ca**

♦ HARMONIE, CROISSANCE, PROSPÉRITÉ. Produits et services financiers pour les familles en pleines croissances. Hypothèques, Régimes d'épargnes études, Gestion du risque, Protection du patrimoine, Protection du vivant. 20% des honoraires seront versées à l'AML . Sylvie Grenon, Spécialiste en planification générale, communiquez par courriel : sylvie.grenon@londonlife.com ou par téléphone au 514-433-2884